

## ANNONCES OFFICIELLES - CÔTES-D'ARMOR

## Annonces officielles

Sur [bretagne-marchespublics.com](http://bretagne-marchespublics.com), retrouvez les marchés publics et privés et les autres annonces sur [regions-annonceslegales.com](http://regions-annonceslegales.com). Contact tél. 02 98 33 74 44 - E-mail : [annonceslegales@viamedia-publicite.com](mailto:annonceslegales@viamedia-publicite.com). Conformément à l'arrêté du 16 décembre 2024 (NOR : MICE2426148A), le tarif de référence des annonces judiciaires et légales pour l'année 2025 (article 1) est fixé à 0,187 € HT le caractère pour les départements du Finistère, des Côtes-d'Armor, du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale actulegales.fr conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012.

## LEGALES ET JUDICIAIRES

## Ventes aux enchères



## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Mercredi 2 juillet 2025, à 10 h 30

En l'office notarial de M<sup>e</sup> Julien d'Hoine, notaire à Saint-Brieuc (22000), 18, rue Sainte-Barbe. Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au chronomètre de l'ensemble immobilier suivant :

**À LA MÉAUGON (22440)**  
3, rue de la Garenne  
**une propriété**

comprenant :

- 1) Une maison d'habitation en pierre et parpaings, composée de :
    - au rez-de-chaussée : une cuisine équipée ouverte sur salon-séjour avec cheminée, une chambre, une salle de bains, un wc, une buanderie ;
    - à l'étage : un palier, deux chambres, un bureau, une salle d'eau avec wc ;
    - un grenier aménagé ;
    - au sous-sol : chaufferie et cave.
  - 2) Un hangar, des dépendances, un préau.
  - 3) Parcelles de terre.
- Le tout figurant ainsi au cadastre :  
 - A 239, La Lande-Sèche, 2 a 18 ca ;  
 - A 241, L'Hébergement, 45 a 77 ca ;  
 - A 608, Le Jardin, 7 a 99 ca ;  
 - A 1052, 3, rue de la Garenne, 16 a 64 ca ;  
 - A 1053, La Lande-Sèche, 7 ca ;  
 - A 1072, La Lande-Sèche, 4 a 63 ca ;  
 - A 1073, La Lande-Sèche, 27 ca.  
 Total surface : 77 a 55 ca.

**MISE À PRIX : 280 000 €**  
Consignation : 10 000 €

Tout enchérisseur devra effectuer, à titre d'avance, un virement à l'étude de M<sup>e</sup> d'Hoine, d'un montant de dix mille euros (10 000 €).

Ladite somme devra être réceptionnée par la comptabilité du notaire au plus tard lundi 30/06/2025 et restituée à défaut d'attribution.

Visites des lieux : vendredi 06/06/2025, entre 14 h et 16 h ; jeudi 12/06/2025, entre 14 h et 16 h.

Renseignements : 02 96 60 82 59.

Les biens ci-dessus désignés sont libres de toute occupation.

L'adjudicataire fera son affaire personnelle de la situation d'occupation des biens à lui adjugés, à l'entière décharge de responsabilité du notaire.

Le cahier des conditions de la vente est consultable sur simple demande, en l'office notarial de M<sup>e</sup> Julien d'Hoine.

Sommatation est faite aux créanciers hypothécaires ou autres intéressés inconnus d'avoir à faire valoir leurs droits par une inscription à prendre avant l'inscription du procès-verbal d'adjudication.

Pour insertion, M<sup>e</sup> Julien d'Hoine, notaire

## Enquêtes publiques

COMMUNE DE PLÉMET

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 22 mai 2025, M<sup>me</sup> le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable à la désaffectation et au déclassement d'une emprise de deux chemins ruraux, situés au lieu dit Le Vaublanc, en vue de leur aliénation. M. Francis Ohling, domicilié à Plœuc-sur-Lié, est désigné pour remplir les fonctions de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Plémet, du 11/06/2025 au 25/06/2025 inclus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier de l'affaire et formuler ses observations sur le registre d'enquête réservé à cet usage, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (à l'exception du jeudi après-midi).

Le commissaire enquêteur tiendra une permanence en mairie, le 11/06/2025, de 9 h à 12 h, et le 20/06/2025, de 14 h à 17 h.

Le maire, Chantal NÉVO

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Projet de Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

## des Communautés du pays de Saint-Malo

du vendredi 20/06/2025 à 9 h au mercredi 23/07/2025 à 17 h

Par arrêté en date du 23 mai 2025, Pierre-Yves Mahieu, président du PÉTR du Pays de Saint-Malo, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de Schéma de cohérence territoriale (SCoT) des Communautés du pays de Saint-Malo arrêté le 28 février 2025.

**Objet de l'enquête publique et caractéristiques principales du projet :** La révision du SCoT des Communautés du pays de Saint-Malo est conduite par le Pôle d'équilibre territorial et rural (PÉTR) du Pays de Saint-Malo, sous la responsabilité de son président, Pierre-Yves Mahieu.

L'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers dans le cadre de cette révision du SCoT. Les observations et propositions parvenues pendant le délai de l'enquête seront prises en considération par le PÉTR, compétent pour prendre la décision.

Le projet de SCoT, arrêté en comité de Pays le 28/02/2025, fixe les orientations générales du développement du territoire et de l'organisation de l'espace d'ici à 2050. Il définit des principes et des choix d'urbanisation, de développement durable et d'aménagement, en mettant l'environnement au cœur du projet.

La révision du SCoT vise notamment à : intégrer les nouvelles dispositions réglementaires ; adapter le SCoT aux enjeux et orientations actualisés qui fondent son projet de territoire ; et de tenir compte des évolutions du territoire du Pays de Saint-Malo.

**Dates, durée et périmètre de l'enquête publique :**

Du vendredi 20/06/2025 à 9 h, au mercredi 23/07/2025 à 17 h, soit pendant une durée de 34 jours.

Le périmètre de l'enquête publique recouvre celui du Pays de Saint-Malo, soit 70 communes regroupées dans quatre EPCI : Saint-Malo Agglomération, CC Bretagne romantique, CC Côte d'Émeraude, CC du Pays de Dol et de la baie du Mont-Saint-Michel.

**Commission d'enquête :**

Le tribunal administratif de Rennes a désigné une commission d'enquête composée comme suit :

- Présidente : Mme Sophie Le Dréan-Quénéec'hdu, docteure en médecine vétérinaire et en biologie ;
- Membres titulaires : Mme Annick Liverneaux, ingénieure territoriale à la retraite ; M. Jean-Paul Huby, administrateur général FPT à la retraite.

**Décisions au terme de l'enquête publique :**

Au terme de l'enquête publique, le PÉTR pourra apporter des modifications aux documents soumis à l'enquête publique à la condition que ces modifications résultent des avis émis dans le cadre de la consultation des personnes publiques et commissions concernées et dans le cadre de l'enquête publique. Ces modifications ne doivent pas porter atteinte à l'économie générale du document. Le SCoT ainsi modifié sera soumis à l'approbation du Comité de Pays, par délibération.

**Siège de l'enquête publique, lieux d'enquête et consultation du dossier :**

Le siège de l'enquête publique est fixé au PÉTR du Pays de Saint-Malo, 23, avenue Anita-Conti, 35400 Saint-Malo.

Le dossier d'enquête publique sera consultable pendant toute la durée de l'enquête :

- en version numérique depuis le registre d'enquête publique dématérialisé <https://www.registre-numerique.fr/revision-scot-pays-de-saint-malo> ;
- en version numérique sur le site internet du PÉTR du Pays de Saint-Malo, à l'adresse suivante : <https://www.pays-stmalo.fr> ;
- sur un poste informatique au siège de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;

- sur support papier, au siège du PÉTR du Pays de Saint-Malo et dans chacun des lieux d'enquête cités ci-après, aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

- Saint-Malo agglomération 6, rue de La Ville-Jégu, 35260 Cancale ; Communauté de communes Bretagne romantique, 22, rue des Coteaux, 35190 La Chapelle-aux-Filtzméens ; Communauté de communes Côte d'Émeraude, Cap Émeraude, 1, esplanade des Equipages, 35730 Pleurtuit ; Communauté de communes du Pays de Dol et de la baie du Mont-Saint-Michel, Synergy, 8, Les Rolandières, 17, rue de la Rouelle, 35120 Dol-de-Bretagne.

**Recueil des observations et propositions du public pendant l'enquête.**

Le public pourra consigner ses observations et propositions :

- dans les registres d'enquête publique, à feuillets non mobiles, cotés et parapahés par un membre de la commission d'enquête, accessibles avec les dossiers d'enquête dans les lieux d'enquête ci-dessus mentionnés ;

- dans le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/revision-scot-pays-de-saint-malo>

Les observations du public pourront également être adressées par écrit, pendant la période d'enquête publique, à la présidente de la commission d'enquête, au siège de l'enquête publique : PÉTR du Pays de Saint-Malo, 23, avenue Anita-Conti, 35400 Saint-Malo ou par voie électronique à l'adresse suivante :

[revision-scot-pays-de-saint-malo@mail.registre-numerique.fr](mailto:revision-scot-pays-de-saint-malo@mail.registre-numerique.fr).

En outre, les observations du public pourront être reçues par les membres de la commission d'enquête chargés d'assurer les permanences aux lieux, jours et heures mentionnés ci-après.

Les contributions reçues par voie électronique, comme celles transmises par voie postale et celles écrites et/ou reçues par les membres de la commission d'enquête lors des permanences, seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé ci-dessus mentionné et consultables en ligne.

**Lieux de permanence de la commission d'enquête :**

La commission d'enquête publique représentée par un ou plusieurs de ses membres se tiendra à la disposition du public dans les lieux, jours et horaires suivants :

- vendredi 20/06/2025, de 9 h à 12 h, PÉTR du Pays de Saint-Malo (siège de l'enquête publique), 23, avenue Anita-Conti, 35400 Saint-Malo ;
- lundi 23/06/2025, de 14 h à 17 h, Saint-Malo agglomération, 6, rue de La Ville-Jégu, 35260 Cancale ;

- mercredi 25/06/2025, de 14 h à 17 h, Communauté de communes Côte d'Émeraude, Cap Émeraude, 1, esplanade des Equipages, 35730 Pleurtuit ;
- mercredi 02/07/2025, de 9 h à 12 h, Communauté de communes du Pays de Dol et de la baie du Mont-Saint-Michel, Synergy, 8, Les Rolandières, 17, rue de la Rouelle, 35120 Dol-de-Bretagne ;

- mardi 08/07/2025, de 14 h à 17 h, Communauté de communes Bretagne romantique, 22, rue des Coteaux, 35190 La Chapelle-aux-Filtzméens ;
- jeudi 10/07/2025, de 14 h à 17 h, Saint-Malo agglomération, 6, rue de La Ville-Jégu, 35260 Cancale ;

- mercredi 16/07/2025, de 14 h à 17 h, Communauté de communes du Pays de Dol et de la baie du Mont-Saint-Michel, Synergy, 8, Les Rolandières, 17, rue de la Rouelle, 35120 Dol-de-Bretagne ;
- jeudi 17/07/2025, de 9 h à 12 h, Communauté de communes Bretagne romantique, 22, rue des Coteaux, 35190 La Chapelle-aux-Filtzméens ;

- vendredi 18/07/2025, de 14 h à 17 h, Communauté de communes côte d'Émeraude, Cap Émeraude, 1, esplanade des Equipages, 35730 Pleurtuit ;
- mercredi 23/07/2025, de 14 h à 17 h, PÉTR du Pays de Saint-Malo (siège de l'enquête publique), 23, avenue Anita-Conti, 35400 Saint-Malo.

**Consultation du rapport et des conclusions de la commission d'enquête :**

À l'expiration du délai d'enquête publique, les registres d'enquête publique seront clos et signés par un membre de la commission d'enquête. Après clôture des registres d'enquête, la commission d'enquête disposera d'un délai de huit jours pour remettre son procès-verbal de synthèse au PÉTR du Pays de Saint-Malo qui dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations.

La commission d'enquête remettra son rapport et ses conclusions motivées au PÉTR et au tribunal administratif dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête publique. Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront mis à disposition du public, pendant un an, au siège du PÉTR du Pays de Saint-Malo aux jours et heures habituels d'ouverture et publiés sur le site internet du PÉTR du Pays de Saint-Malo <https://www.pays-stmalo.fr> ; copie sera adressée au siège de chacun des lieux d'enquête et aux préfectures d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor, pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

**Incidences environnementales et avis de l'autorité environnementale :**

Le projet de SCoT des communautés du Pays de Saint-Malo comprend un rapport environnemental qui identifie et expose les incidences notables du projet sur l'environnement et la santé. Le projet de SCoT arrêté a fait l'objet d'une consultation de l'autorité environnementale.

Le rapport environnemental et l'avis de l'autorité environnementale sont intégrés au dossier d'enquête publique. Le projet de SCoT arrêté a également fait l'objet d'une consultation auprès des personnes publiques et commissions concernées. Ces avis sont insérés au dossier d'enquête publique et consultables selon les modalités définies ci-dessus.

## Vie des sociétés - Jugements tribunaux

## EXTRAIT

Arrêté n° CTSA/53/2025/001 du 4 mars 2025

portant sanctions administratives

à l'encontre de l'entreprise **TIGREAT JEAN-PAUL**  
Lieu dit Guerruas, 29400 PLOUGOURVEST - N° SIREN 518 044 896

Considérant la nature et la répétition des infractions relevées à l'encontre de l'entreprise de transport de marchandises Tigreat Jean-Paul et suite à l'avis de la commission territoriale des sanctions administratives de Bretagne réunie le 11/12/2024, le préfet de la région de Bretagne a prononcé, par arrêté n° CTSA/53/2025/001 du 4 mars 2025, à l'immobilisation de trois véhicules pour une durée de trois mois et au retrait, à titre temporaire pour une durée de trois mois, de deux copies conformes de la licence communautaire n°2022/53/0000146 et de deux copies conformes de la licence de transport intérieur n° 2022/53/0000147.

## Publicités immobilières réglementées



## VENTES AUX ENCHÈRES IMMOBILIÈRES

## VENTES JUDICIAIRES IMMOBILIÈRES

## CESSIONS DOMANIALES BIENS COMMUNAUX



## RENDEZ-VOUS en annonces officielles

## Créez et publiez vos annonces légales

[www.regions-annonceslegales.com](http://www.regions-annonceslegales.com)

Contactez-nous

02 98 33 74 44

RENDEZ-VOUS SUR  
**letelegramme.fr**